



Nouveaux enjeux
Nouvelle gouvernance

Lundi 24 novembre 2014
Palais des Congrès de Madiana . Schœlcher
8h00 - 17h00

Stratégie régionale de développement de la VAE



Région Martinique

Pilotage de la VAE en région

LOI n° 2014-288 du 5 mars 2014



Région Martinique



met en place un réseau de centres de conseil en validation des acquis de l'expérience

assure un rôle d'information sur la validation des acquis de l'expérience

Organise l'accompagnement des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi qui sont candidats à la validation des acquis de l'expérience et participe au financement

Le CREFOP assure le suivi statistique des Parcours VAE

Nouveaux enjeux
Nouvelle gouvernance



Processus de mise en œuvre du dispositif VAE en région

Loi du 5 mars 2014

- Compétences VAE décentralisées
- Habilitation Martinique – Article 21

Ateliers VAE

- Etude des propositions des acteurs
- Prédéfinition de pistes d'action

Diagnostic territorial VAE - CCREFP

- Etat des lieux
- Définition Orientations régionales
- Projections stratégiques

AMO EPA

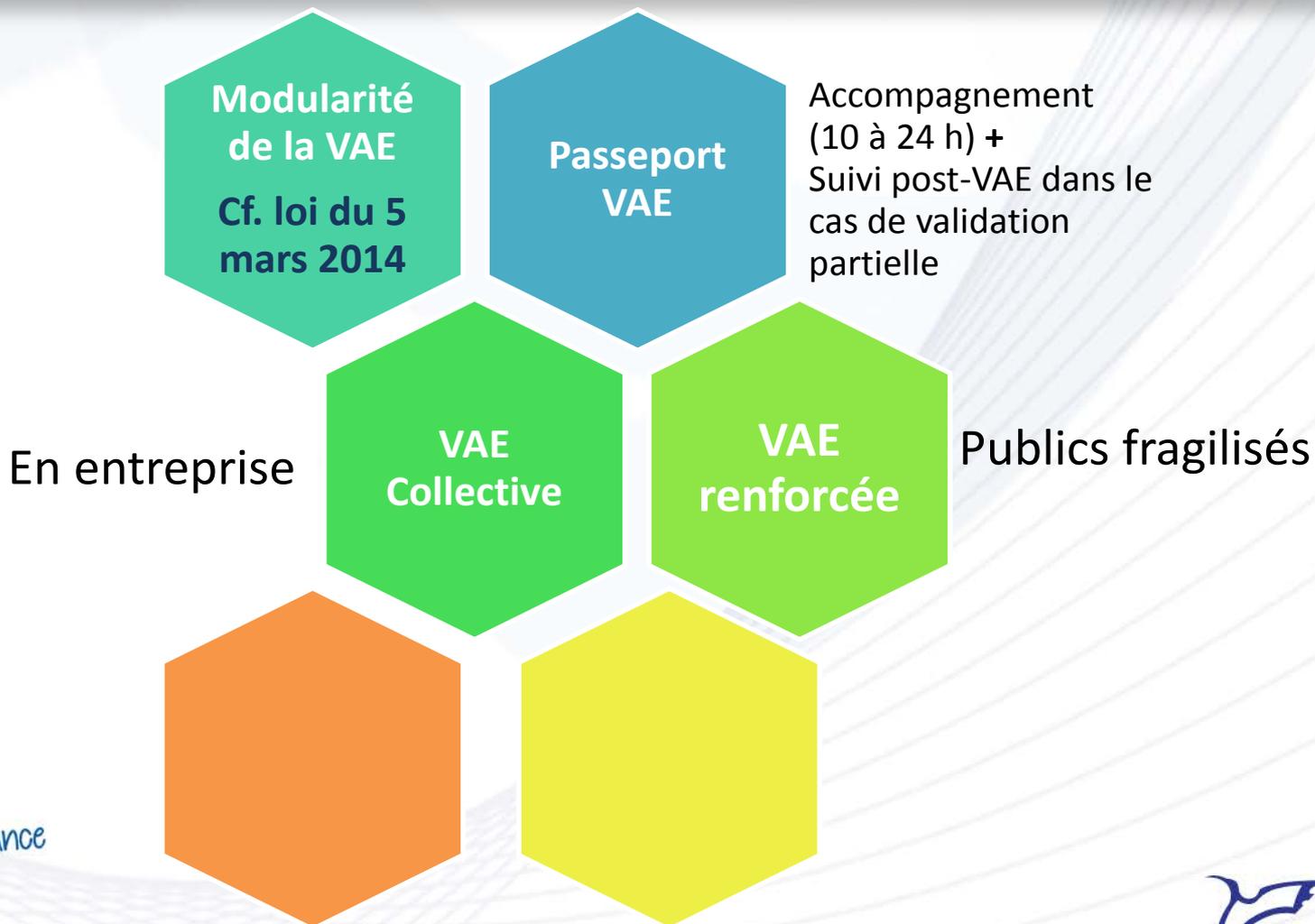
- Analyse de l'ensemble des éléments
- Soumission à la Région

Région

- Validation totale ou partielle des propositions
- Présentation à la Commission VAE du CREFOP



Des prestations spécifiques



Nouveaux enjeux
Nouvelle gouvernance

